AR Prefecture

006-210600235-20240624-2024_298-DE Reçu le 26/06/2024



DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

en exercice 19

présents 17

votants 19

Maire.

Le lundi 24 juin 2024 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune

de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance

ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN

Date de la convocation du Conseil Municipal: 19 juin 2024

DELIBERATION N° 150/2024

PRÉSENTS: Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Isabelle SAUVE, Paul REY, Herbert WOLFERS, Karine BOETTI, Julia BONNET, Francis FRECOURT, Renaud LEFEBVRE, Jean-Louis TAYLOR, Marie-Noëlle GISBERT, André IPERT, Michel BRAUN, Danielle GASTALDI.

ABSENTS: Jérôme BOUERI, Colette BENOUAHAB

ONT DONNÉ POUVOIR : Jérôme BOUERI à Julia BONNET, Colette BENOUAHAB à André IPERT

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Isabelle SAUVE

OBJET:

Demande de subventions pour la réévaluation des travaux de réhabilitation de la chapelle Notre-Dame des Grâces

Rapporteur: Jean-Louis Taylor,

Monsieur Jean-Louis TAYLOR explique la nécessité de demander un complément de subventions, suite à l'augmentation du coût des travaux de réhabilitation de la chapelle Notre -Dame des Grâces.

Il rappelle que la Commune a déjà été subventionnée par le Département à hauteur de 310 400 €, et par la DRAC à hauteur de 122 912 €, pour un montant total des travaux estimé à 388 000 € HT.

À ce jour, le montant total des travaux de réhabilitation est de 683 410,91 € HT.

Monsieur Jean-Louis TAYLOR présente le plan de financement, joint à la présente délibération, et propose donc de solliciter à nouveau la DRAC à hauteur de 137 059,41 ϵ , et de demander l'aide de La Région à hauteur de 80 000 ϵ .

AR Prefecture

006-210600235-20240624-2024_298-DE Reçu le 26/06/2024

> Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, À 17 voix pour et 2 abstentions (Colette BENOUAHAB et André IPERT), APPROUVE la demande de complément de subventions.

APPROUVE le plan de financement.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire du Séance

Isabelle SAUVE

Pour copie conforme

Le Maire

Sébastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication et transmission en Préfecture le

e Maire

Sebastien OLHARAI

AR Prefecture

006-210600235-20240624-2024_298-DE le 26/06/2024

PLAN DE FINANCEMENT

OBJET: REEVALUATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'EGLISE NOTRE-DAME DES GRÂCES

DEPENSE:

RECETTES:

683 410.91 € HT Montant DEPARTEMENT DRAC Subventions acquises:

DRAC REGION

Complément de subventions:

137 059,41 € 80 000 € 33 039,50 €

PART COMMUNE

820 093,09 € TOTAL TTC:

FAIT À BREIL-SUR-ROYA, le 24/06/2024



